

Pollution de l'air

ARCHIVE

Pollution de l'air par [les particules en suspension (PM10) –
Déclenchement de la procédure préfectorale d'information
recommandation et d'alerte sur persistance

PUBLIÉ LE
24 MARS 2022

L'article que vous consultez est archivé, il aborde un sujet qui n'est plus d'actualité.



Bonjour,

Compte-tenu du dépassement du niveau de pollution constaté par ATMO Normandie ce jour, M. Pierre-André DURAND, préfet de la Seine-Maritime, préfet de la région Normandie, déclenche :

- pour aujourd'hui 24 mars 2022, la procédure d'information-recommandation relative à une pollution de l'air par les particules en suspensions (PM10);
- pour demain 25 mars 2022, la procédure d'alerte sur persistance relative à une pollution de l'air par les particules en suspensions (PM10).

Cordialement,

